

Sachez maintenant que reposant confiance dans l'intégrité, la fidélité et la circonspection de Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, greffier du Sénat du Canada, de notre faveur spéciale, certaine science et propre mouvement, Nous avons désigné, constitué et nommé et par ces présentes désignons, constituons et nommons le dit Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire pour faire prêter le serment d'allégeance mentionné au dit acte et énoncé dans la cinquième cédule du dit acte, et aussi pour faire prêter et souscrire la déclaration des qualifications énoncée dans le dite cédule, lesquels serment et déclaration doivent, conformément au dit acte, être prêtés et souscrits par les membres du Sénat de Notre Puissance du Canada, à chaque membre du dit Sénat qui se présentera pour les prêter et souscrire.

Le dit Samuel Edmour St. Onge Chapleau aura, remplira, et exercera la dite charge de commissaire comme susdit et le pouvoir et l'autorité ci-dessus accordés durant Notre plaisir royal, et il devra certifier les rôles et pièces qu'il dressera en vertu de la présente commission et les transmettre au bureau de Notre registraire de Notre Puissance du Canada pour y rester en dépôt, lequel registraire en fera tenir copie certifiée au greffier du dit Sénat.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce trente et unième jour de JANVIER dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent, et de Notre Règne la soixante et troisième.

Par ordre,

JOSEPH POPE,

Sous-secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat qu'une commission sous le Grand Sceau avait été émise, nommant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, maître en chancellerie.

La dite commission a été lue, et, il a été

Ordonné, qu'elle soit inscrite au journal, et elle est comme suit:—



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, greffier du Sénat du Canada, et à tous ceux qui ces présentes verront.

SALUT :

DAVID MILLS,
Procureur général,
Canada.

} Sachez que reposant une confiance spéciale dans la fidélité,
} l'habileté et l'intégrité, de vous, le dit Samuel Edmour St.
} Onge Chapleau, écuyer, nous vous avons nommé et constitué
et par ces présentes nommons et constituons maître en la chancellerie de notre Pui-